**CONSEIL D’ECOLE N°1**

**Lundi 12 octobre 2015**

**Participants**

Parents délégués :

Mme DUDRAGUE, Mme DUSART-LASSEE, M. HAUDIQUET, M. PERNOUD, Mme PERRIN, Mme ROGIER, Mme VALADIER.

Equipe enseignante : Mme LHOTEL, Mme LOGNOZ, Mme NANTERME, Mme NOTO, Mme RAMBAULT Mme SABINI, M. SAHAROFF, M. SIPP.

Mairie :

Mme BELLANCA (4ème adjointe : petite enfants/périscolaire/cantine/agent municipaux)

D.D.E.N. : M. DUPRAT (Délégué Départemental de l'Education Nationale = médiateur)

**Excusés**

Parents délégués : Mme DESTREMONT, Mme DRIGEARD

Mairie : M. GINET Maire

Équipe enseignante : Mme BILLET

Membres du RASED

L’inspecteur de circonscription : M. RONCHAIL

**Présentation de l’équipe enseignante et effectifs pour l’année 2014/2015**

L’école élémentaire regroupe 176 enfants répartis dans les classes suivantes :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 21 | CP | Mme Marylise NOTO |
| 23 | CP/CE1 | Mme Christelle LOGNOZ |
| 25 | CE1 | Mme Céline NANTERME |
| 27 | CE2 | Mr Romain SAHAROFF |
| 25 | CE2/CM1 | Mr Eric SIPP |
| 26 | CM1/CM2 | Mmes Marion BILLET et Marianne LHOTEL |
| 29 | CM2 | Mmes Chrystelle SABINI et Stéphanie RAMBAULT (décharge de direction le lundi) |

Mme Céline CARDON : EVS (Emploi Vie Scolaire) : 5h d’aide administrative mardi matin et jeudi après-midi.

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) est composé de :

* Maîtresse E : Mme Paule DEVAUZE
* Psychologue scolaire : Mme Myriam VERNIER
* 3 Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) assurant la prise en charge d'un enfant en difficulté reconnu par le Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : Mme Christine BRAISSAND, Mme Laurence CANET, Mme Marie-Christine CURTILLET.

**Organisation des activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Les APC sont définis dans le règlement départemental des écoles téléchargeable avec le lien suivant :

<http://ia73.ac-grenoble.fr/ia73v2/IMG/reglt_dptal-definitif.pdf>

Les enseignants ont 36h annuelles dédiées aux APC qui consistent à aider les enfants en difficulté passagère.

Ces APC auront lieu le mardi et vendredi de 11h30 à 12h, organisés par groupes restreints d’élèves.

La participation volontaire des enfants est soumise à l’accord des parents.

Ces APC seront consacrées dans un premier temps au soutien scolaire puis à la méthodologie ou à des activités en lien avec le projet d’école (Théâtre, art visuel…).

**Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école**

Nombre d'électeurs inscrits: 285 Nombre de votants: 89

Bulletins blancs ou nuls : 7 Suffrages exprimés: 82

Nombre de sièges à pourvoir (de classe) : 7 Taux de participation : 31,23%

Affectation par classe

> **CP** (Mme NOTO) : Céline DUDRAGUE

> **CP/CE1** (Mme LOGNOZ) : Marie VALADIER

> **CE1** (Mme NANTERME) : Cyrille PERNOUD

> **CE2** (M. SAHAROFF) : François HAUDIQUET

> **CE2/CM1** (M. SIPP) : Sophie DESTREMONT

> **CM1/CM2** (Mme LHOTEL) : Isabelle DRIGEARD + Sabine PERRIN

> **CM2** (Mme SABINI) : Elise DUSSART LASSEE + Anne ROGIER

**Rôle et modalités de fonctionnement du conseil d’école**

Les compétences du conseil d’école sont consultables sur le site: [http://eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr/cid77759/le-conseil-d-ecole.html)

**Participants** = Inspecteur de l’Education Nationale, représentants de la mairie, parents délégués, équipe enseignante, D.D.E.N., membres du RASED.

Les membres ont voix consultative.

Il est possible d’inviter des personnes extérieures afin de faire progresser un débat, une discussion.

Le conseil adopte le projet d’école, vote le règlement intérieur en cas de changement, etc…

Le conseil participe à la réflexion sur le fonctionnement de l’école, la cantine, la garderie, les activités extrascolaires, les choix pédagogiques des enseignants, etc…

Les votes se font à main levée sauf demande expresse d'un participant pour un vote à bulletin secret.

En cas de vote, un parent par classe devra être désigné avant le conseil d’école.

**Rappel du règlement des écoles**

Ce règlement départemental est téléchargeable avec le lien suivant :

<http://ia73.ac-grenoble.fr/ia73v2/IMG/reglt_dptal-definitif.pdf>

Le règlement intérieur de l’école de La Biolle reprend certains points du règlement départemental.

Il n’y a pas de modification du règlement intérieur par rapport à celui qui avait été validé en 2009.

Le règlement intérieur a été distribué en début d’année et signé par les familles.

L’équipe enseignante tient à rappeler les points suivants :

* L’assurance scolaire est obligatoire : les parents ne l’ayant pas fourni ont été relancés directement.
* Les parents doivent formuler une demande écrite pour récupérer leurs enfants avant l’heure réglementaire de sortie pour les rendez-vous chez les spécialistes. L’équipe enseignante tient à remercier les parents qui font beaucoup d’effort pour obtenir des rendez-vous en dehors du temps scolaire.
* L’assiduité à l’école est obligatoire : toute absence prolongée doit être justifiée par un certificat médical. Au-delà de 4 demi-journées d’absences non justifiées par mois, l’inspecteur en est informé.
* En cas de prise de médicament, un PAI doit être établi.

En cas d’absence ou pour prévenir d'un retard à 11h30 ou 16h30, il faut contacter en priorité la mairie qui préviendra alors directement la directrice : **04 79 54 76 06.**

Rappel des coordonnées de l’école : **04 79 54 76 26 /** Mail**: Ce.0730991F@ac-grenoble.fr**

**Rappels concernant le projet d’école**

Un nouveau projet d’école a été validé au mois de juin 2015 dont les axes et objectifs principaux sont les suivants :

1. **L’amélioration des résultats des élèves :**

Maths :

* Insister sur l’acquisition d’automatismes (calcul mental,…)
* Favoriser l’apprentissage par la manipulation de bâtons, cartes, etc…
* Résolution de problèmes.

Français :

* Améliorer le travail autour du vocabulaire et de l’orthographe
* Insister sur la lecture et le travail autour de la fluidité de la lecture.

1. **Education culturelle et artistique**

* Généraliser l’utilisation des tablettes.

1. **Réponse à la difficulté scolaire**

* Accent mis sur les APC
* Travail sur la méthodologie
* Redonner confiance aux enfants

1. **Relation école à la famille**

* Poursuite de rencontres thématiques avec les familles.

1. **Demandes faites par les instituteurs pour des accompagnements et des formations**

**Projets pour l’année**

**CYCLE 2 et 3**

* **COURSETON et CROSS** :

Cette rencontre cantonale a eu lieu le vendredi 9 octobre à La Biolle et a regroupé environ 700 enfants.

Les élèves de La Biolle se sont illustrés par leurs belles performances : 1ère place sur le podium pour les filles et garçons des classes de CE2, CM1 et CM2.

L’équipe enseignante remercie les parents bénévoles.

* **Cinéma Rural**

Cette sortie aura lieu le jeudi 12 novembre à la salle de l’Ebène de La Biolle.

**CYCLE 2 (GS/CP/CE1)**

* **Cycle PISCINE :**

CP (Mme NOTO) et CP/CE1 (Mme LOGNOZ) : du 17 au 30 Novembre. Tous les matins de 9h30 à 11h30

CE1 (Mme NANTERME) : du 15 décembre au 11 Janvier. Tous les matins de 9h30 à 11h30.

L’équipe enseignante remercie d’avance les parents bénévoles.

Il manque toutefois des parents agréés pour accompagner la classe de Mme NANTERME.

* **Classe découverte à Arêches-Beaufort du 23 au 25 mai :**

La convention a été signée, une demande de subvention a été faite auprès de la mairie.

Le programme sera annoncé lors de la réunion d’information commune aux trois classes qui aura lieu le Jeudi 19 novembre à 18h30.

* **Sortie Athlétisme le 31 mai**

**CYCLE 3 (CE2/CM1/CM2)**

* **Sortie au Musée de l’ours des cavernes d’Entremont Le Vieux :**

Cette sortie a eu lieu le lundi 12 octobre pour les classes de CM1/CM2 (Mme LHOTEL) et CM2 (Mme SABINI).

260€ de transport et 467€ pour la visite et l’animation - financé par le Sou des écoles.

Subvention du conseil général de 180 euros dans le cadre du dispositif Itinéraires Historiques.

Découverte de l’Ours de la Balme

Fabrication de colliers ou bracelets en argile qui sera terminée en classe.

Pique-nique dans une salle du Musée

* **Sortie Planétarium de Vaulx-en-Velin : le 5 novembre**

CM2 (Mme SABINI)

410€ de transport et 261€ d’entrée - financé par le Sou des écoles.

Atelier système solaire et fusées à eau.

Visite du planétarium et de l’exposition permanente.

Cette visite vient clôturer la session astronomie étudiée durant le 1er trimestre.

* **Sortie Chanaz : le 3 décembre**

CM2 ‘Mme SABINI)

Visite du musée gallo-romain, de la brûlerie et de l’abbaye d’Hautecombe.

Transport 260 euros et visites 130.50 euros : financés par le Sou des Ecoles

* **Station d’épuration d’Aix les bains (Garibaldi) :**

CM1/CM2 (Mme LHOTEL) : courant Novembre

CE2/CM1 (M. SIPP) et CM2 (Mme SABINI) : courant Janvier

Intervention en classe et visite de la station.

En rapport avec le programme de science sur le cycle de l’eau.

* **Projet Escrime : lundi après-midi et jeudi matin de décembre**

CM1/CM2 (Mme LHOTEL) et CE2/CM1 (M. SIPP)

550€ pour 10 séances - financé par le Sou des écoles.

* **Projet Ski de Fond :**

CE2(M. SAHAROFF) et CE2/CM1 (M. SIPP)

7 séances les lundis après-midi déterminé par le conseiller pédagogique

140€ par trajet - financé par le Sou des écoles.

Une participation financière de 18€ sera demandée aux familles pour la location du matériel (les enfants ayant leur propre matériel n’auront pas besoin de participer).

* **Projet Ski Raquette :**

CM1/CM2 (Mme LHOTEL) et CM2 (Mme SABINI)

* **Projet de sortie à la Cité Médiévale de Conflans : 31 Mars 2016**

CM1/CM2 (Mme LHOTEL) et CM2 (Mme SABINI)

Avec visite du musée d’art et d’histoire et atelier mosaïque

* **Projet Rugby : Avril / Mai**

CE2 (M. SAHAROFF), CE2/CM1 (M. SIPP), CM1/CM2 (Mme LHOTEL) et CM2 (Mme SABINI)

Rencontre à Aix les Bains prévue le 24 mai.

Tous les projets ne sont pas finalisés, il pourra y avoir des ajouts.

**Questions diverses des parents**

**Questions / Remarques pour l’école**

* ***Voyage à Londres***

***Ce projet de voyage a été annulé, les enfants sont déçus et n’ont pas forcément eu d’explication.***

***Pourriez-vous nous donner les raisons de cette annulation?***

***Quels sont les objectifs pédagogiques de ce genre de voyage ?***

L’équipe enseignante précise que ce voyage n’était qu’un projet. Il n’a pas été annulé mais il n’a pas abouti.

Le budget de ce voyage était important et les fonds difficiles à trouver.

Il est rappelé que dans la mesure du possible, les enfants partent au moins une fois dans leur scolarité et les CM2 avaient déjà participé au projet de Paris lorsqu’ils étaient en CE2.

En ce qui concerne les objectifs des classes découvertes, vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires sur le site suivant :

<http://www.ascd73.fr/classes-de-decouvertes>

* ***Bilan du CROSS du 09/10/15***

***Vous n’avez eu que trois semaines pour préparer le cross, qui a rassemblé environ 700 enfants et vous avez dû gérer un report de date à cause de la météo.***

***Cependant, il semblerait que la sécurité ait été quelque peu négligée : enfants bousculés au départ dans une descente, malaises d’enfants. N’avez-vous pas une obligation de mettre en place un poste de secours sur place ? Est-ce que des parents secouristes pourraient assurer ce poste ?***

***Le terrain semblait beaucoup trop petit pour ce genre de manifestation. Ne pourriez-vous pas envisager pour les plus grands un parcours qui se poursuit dans les rues de La Biolle pour éviter la répétition des tours de champ ?***

L’équipe enseignante précise que la réunion de préparation a eu lieu le 22 septembre avec le conseiller pédagogique et La Biolle a été choisie pour le cross 2015.

Seulement un enfant sur 700 a été pris en charge par un pompier volontaire de La Biolle qui se trouvait sur place. De plus, le 15 et le 18 ont été appelés. Il s’est avéré que l’enfant n’avait pas pris de petit déjeuner.

La sécurité n’a pas été négligée : les pompiers de La Biolle ont été prévenus de l’organisation de cette manifestation mais d’un point de vue légal, ils ne peuvent pas être présents sur site mais restent en veille en cas de problème. De plus, des enseignants sont secouristes et renouvellent régulièrement la formation en faisant la demande à la Mairie.

Le terrain est trop petit mais les contraintes sont importantes. La mairie a eu beaucoup de difficulté à trouver un terrain accessible aux bus et limitant le trajet des enfants depuis l’école.

Le manque de temps n’a pas simplifié la tâche.

L’équipe enseignante tient à remercier tous les parents bénévoles et précise que l’année prochaine le cross aura lieu à St Girod.

*Un parent délégué souligne que des gilets jaunes devraient être utilisés lors des déplacements.*

* ***Cycle Piscine***

***Il semblerait que le cycle piscine risque d’être annulé faute d’agrément des parents accompagnateurs. Si c’est le cas, est-ce que vous avez fait appel aux parents des autres classes ?***

Cela concerne uniquement la classe de CE1.

Mme NANTERME précise qu’elle a relancé les parents de la classe au moyen du cahier de liaison et certains vont passer l’agrément. Avant toute annulation, une demande sera faite aux parents des autres classes.

**Questions / Remarques POUR la Mairie**

* ***Des enfants se plaignent d’être obligés de finir leur assiette. Ne serait-il pas plus judicieux de moins les servir pour éviter le gaspillage plutôt que de forcer les enfants à finir une assiette.***

Les enfants ne sont pas forcés de finir leur assiette si c'est la première ; en revanche, quand ils se resservent, le personnel de la cantine leur demande en toute logique de la finir.

* ***Serait-il possible de mettre en ligne les menus sur le site de la mairie ou sur le blog ?***

Marlène GELLOZ a été absente et Sarah qui reprend en charge la partie garderie – cantine n’a eu qu’une ½ journée de formation. Les menus devraient être mis en ligne prochainement.

* ***Le projet de modifier l’accès à l’école élémentaire est-il toujours d’actualité, avez-vous des délais ?***

La mairie est dans l’attente du projet de l'architecte.

* ***Pourriez-vous envisager de prolonger la garderie du mercredi jusqu’à 12h30 ?***

Il n’est pas possible de mobiliser du personnel pour le peu d’enfants concernés. L’année dernière, cette demande concernait seulement deux enfants.

* ***L’ambiance à l’étude surveillée est bruyante lorsque nous récupérons les enfants***

Cette remarque a également été faite par le personnel communal car les enfants se rendant à l’étude surveillée n’ont pas forcément de devoirs et discutent.

Un courrier sera fait aux parents pour les informer que les enfants qui n’ont pas de devoirs ou qui ont terminé avant 17h30 seront envoyés en garderie.

*L’équipe enseignante précise qu’il semble manquer un temps de décompression entre la fin des cours et le début de l’étude. De plus, elle précise qu’une étude surveillée de 20 à 30 minutes serait suffisante.*

*Elle précise également que des enfants sont en « liberté » sur le parking de l’école avant 8h20 malgré la sensibilisation des parents pour la sécurité de leurs enfants.*

* ***Les enrobés ont été refaits aux abords de l’école, mais quand seront prévus les marquages au sol, notamment les passages cloutés devant le parking du bas et le stationnement des bus ?***

Les marquages au sol devant l’école sont prévus pour la mi-octobre, ils devraient être faits sous peu.

*L’équipe enseignante tient à remercier la Mairie pour l’achat de 25 tablettes supplémentaires ce qui fait 30 tablettes réparties dans les 7 classes. L’école de La Biolle est devenue un exemple pour les autres écoles concernant les nouvelles technologies numériques.*

* ***Comment le stationnement au niveau du parking haut pourrait être amélioré?***

La problématique du stationnement pourrait être améliorée en diminuant le nombre de véhicules.

Des alternatives au tout-auto comme le PEDIBUS pourrait être mis en place pour les hameaux à proximité de l’école.

M. DUPRAT précise que sur Aix les Bains, des parcours sont en place et que cette opération est réglementée.

**Questions / Remarques pour les TAP’S**

*Un parent délégué tient à féliciter l’équipe du SEJ pour le travail réalisé avec les enfants tout au long de l’année dernière et invite les parents à visionner la vidéo présente sur leur site :*

<http://www.sejccca.com/#!ecole-de-la-biolle/c1lw2>

PROCHAIN CONSEIL D'ÉCOLE **Mardi 9 Février 2016 18H30**

N’hésitez pas à nous faire part de vos questions et remarques

[pelabiolle@gmail.com](mailto:pelabiolle@gmail.com)